

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je désire poser une autre question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il y a un instant, la présidence a laissé entendre que nous devrions compléter le premier tour des questions. Si les députés désirent approfondir le sujet plus tard pendant le reste de la période des questions, libre à eux. L'honorable député de York-Sud a la parole.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE PROJET DE REPRISE DE L'ACKLANDS LIMITED PAR UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. La semaine dernière, en son absence, différentes questions ont été posées au sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, au sujet du projet de reprise de l'Acklands Limited de Winnipeg, soit le plus important grossiste en fournitures automobiles du Canada, par une firme américaine d'Atlanta. Selon une des réponses fournies le 12 septembre par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, les représentants de cette entreprise sont prêts à rencontrer le ministre et à discuter de cette reprise. Puis-je demander au ministre si cette rencontre est organisée et quand elle aura lieu?

L'honorable Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, il est vrai qu'une rencontre a été organisée. Elle aura lieu demain après-midi et je dois avec mes collaborateurs rencontrer les responsables de cette entreprise.

M. Lewis: Le ministre peut-il nous assurer qu'au cours de cette réunion avec les responsables de cette entreprise il agira envers ce projet de reprise conformément aux critères prévus par le bill concernant les investissements étrangers et fera le nécessaire pour l'empêcher si les intérêts de nos concitoyens ne sont pas protégés?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je ne manquerai pas de discuter avec ces responsables de toute la question des avantages que présente ce projet pour le Canada mais, comme le député doit le savoir, le bill C-132 n'a pas encore force de loi bien que, comme d'autres députés, j'espère qu'il l'aura très prochainement.

M. Lewis: Étant donné qu'il existe des précédents—par exemple Home Oil et Denison Mines—dans lesquels le gouvernement fédéral a effectivement interrompu un projet de reprise, le ministre peut-il nous assurer qu'il demandera qu'on interrompe celle-ci tant qu'une enquête approfondie n'aura pas eu lieu sur les avantages qu'elle présente pour le Canada et, si besoin est, jusqu'à ce que le bill C-132 entre en vigueur?

Questions orales

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je pense que les entretiens que j'aurai demain me fourniront une meilleure occasion de juger, le cas échéant, quelle mesure s'impose.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RECONNAISSANCE DU NOUVEAU RÉGIME CHILIEN—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre, mais je tiens d'abord à le féliciter d'avoir été confirmé de nouveau dans la grâce devant ses partisans en fin de semaine.

Des voix: Bravo!

M. Caouette (Témiscamingue): Je remercie les libéraux de m'applaudir avec autant de frénésie.

Monsieur l'Orateur, ma question est la suivante: Depuis le renversement sanglant des néo-démocrates au Chili, ce pays a-t-il demandé au gouvernement canadien de reconnaître le nouveau régime?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je veux d'abord remercier le chef du parti créditiste de ses paroles aimables, et en réponse à sa question, je dois lui dire que le régime chilien a effectivement demandé au gouvernement canadien de lui accorder sa reconnaissance diplomatique, mais que nous n'avons pas encore donné de réponse, car nous voulons considérer davantage la question.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA TAXE À L'EXPORTATION DU PÉTROLE—LE GOUVERNEMENT ET LE PROJET DE COMPROMIS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question supplémentaire qui fait suite à celle que j'ai posée tantôt et aux réponses du ministre. Ce dernier a affirmé que l'application de la surtaxe de 40c. avait donné lieu au congrès à un compromis. Ce n'est pas le congrès qui m'intéresse. Ce que je veux savoir c'est si le gouvernement accepte déjà ce compromis, quelle est sa nature et quel montant l'Alberta retirera de cette taxe qui a été imposée sans consultation?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je dois renvoyer le député à la résolution adoptée au congrès. Je ne suis pas certain que cela soit dans les règles, mais je serai heureux de la communiquer au député.

M. Nielsen: Nous ne comptons pas vous laisser faire.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je crois que je pourrais déposer la résolution aux termes de l'article 41(2).

● (1500)

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, ma question est très simple et se pose facilement. Le compromis suggéré au congrès a-t-il été accepté comme politique officielle? Un oui ou un non suffira.